

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## et du Vignoble Neuchâtelois

### ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

#### ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois  
Franco domicile 15.— 7.50 3.75 1.50  
Etranger . . . 46.— 23.— 11.50 4.—

On s'abonne à toute époque.  
Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.  
Changement d'adresse, 50 centimes.

Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

#### ANNONCES

Prix de la ligne corps 7 ou son espace.  
Du Canton, 20 c. Prix minimum d'une annonce 50 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c.  
Suisse, 25 c. Etranger, 30 c. Le samedi: Suisse 30 c., étranger 35 c. Avis mortuaires 30 c.  
Réclames, 50 c. minimum 2 50. Suisse et étranger, le samedi, 60 c.; minimum 3 fr.  
Demander le tarif complet.

#### AVIS OFFICIELS

COMMUNE de Savagnier

#### Vente de fourrage

Mardi 13 juin, la commune de Savagnier vendra par enchères publiques, au comptant, la récolte en foin et regain des différents prés communaux.  
Le rendez-vous est à 8 heures devant l'hôtel du Grand-Savagnier.  
R 538 C  
Conseil communal.

#### IMMEUBLES

#### Restaurant-Hôtel-Pension

à vendre pour cause de santé. Site très fréquenté et but de promenade dans le Canton de Neuchâtel. Occasion exceptionnellement favorable et présentant les meilleures garanties de rapport. Ecrire sous T. O. 185 au bureau de la Feuille d'avis.

#### Domaine 25 poses

dans village à 4 km. d'Yverdon: gros rapport. Bâtiment grand et en bon état. Entrée en possession immédiate ou à convenir. S'adresser J. Pilloud, notaire, Yverdon.

#### Enchères publiques

Mardi 20 juin 1922, dès 9 heures, on vendra par voie d'enchères publiques, à la CHEMISERIE PARISIENNE, rue du Seyon 16 a, Neuchâtel, les marchandises suivantes:

CHEMISES, COLS, CRAVATES, CEINTURES, ECHARPES, CACHE-COLS, CALEÇONS, BOUTONS, PLASTRONS, GILETS DE LAINE, PYJAMAS, POCHETTES. Agencement de magasin soit:

2 banques, vitrines, pupitres, rayons, chaises et matériel d'étalage

Paiement comptant. Neuchâtel, le 9 juin 1922. Greffe de Paix.

#### Office des faillites du Val-de-Travers

#### ENCHÈRES PUBLIQUES

Le mardi 13 juin 1922, dès 13 h. 30, l'Office des faillites sousigné, agissant par délégation de l'Office des faillites d'Orbe, administrateur de la faillite de Oscar-Henri Matthey, à Vaullion, exposera en vente par voie d'enchères publiques, dans le bâtiment de l'ancienne fabrique de limes, à Couvet, rue du Progrès, les biens ci-après désignés, savoir:

1 moteur électrique 5 HP et accessoires, 3 lapidaires de 50 mm., 40 mm. et 30 mm. avec meules d'émeri, 6 machines à tailler les limes, avec outillage, 2 fraiseuses, 1 petit tour à perche, 1 petit balancier pour fraise, 1 cisaille, 3 transmissions de 80 mm. longueur: 2 m., 50, 10 m., 20 et 2 m., renvois de plafond et de plancher, arbre de 30 mm., paliers, poulies, établis, étanx, tabourets à vis, 1 bascule avec poids, 1 banque avec éclair, 1 cargo de bureau, quinquets électriques et à pétrole, matière première telle que fer, aciers divers, etc., outils, limes en travail, et quantité d'autres objets dont le détail est supprimé.  
Cette vente aura lieu à titre définitif, contre argent comptant et conformément aux dispositions de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.  
Môtiers, le 5 juin 1922.

OFFICE DES FAILLITES:  
Le Préposé: Eug. KELLER.

#### Grandes enchères publiques de mobilier

On vendra par voie d'enchères publiques à l'HOTEL DU VAISSEAU, à Neuchâtel, le jeudi 15 juin 1922, dès 9 heures et dès 14 heures, le MOBILIER DE L'HOTEL, savoir:

Lits, lavabos, tables de nuit, grandes et petites tables, un superbe dressoir, porte-manteaux, canapés, chaises, tabourets, armoires et vitrines, grande armoire-sécretaire à 3 corps, tableaux, glaces, ustensiles de lessiverie, batterie de cuisine, casseroles, marmites et poissonnières en cuivre, services de table, cafetières et pots en métal, et quantité d'autres objets.  
Paiement comptant.  
Neuchâtel, le 8 juin 1922. Greffe de Paix.

#### A VENDRE

## Perplex

remplace l'air et le soleil pour le blanchiment de la lessive. Il renferme en lui ce corps indispensable: l'oxygène qui en fait un produit sans pareil. Avec lui, plus de souci, plus de tracas. Quel temps qu'il fasse, le linge est lavé et blanchi sans retard et sans peine. JH 355 St



Dépôtaires principaux pour le canton:

NEUCHÂTEL: C. Montandon, rue du Seyon  
SAINT-BLAISE: Strittmatter et Borel  
VAL-DE-RUZ, VAL-DE-TRAVERS, LA BRÉVINE: L. F. Lambelet & Cie, Neuchâtel. Tél. 1400.  
LA CHAUX-DE-FONDS: Dürsteler, Ledermann  
LE LOCLE: Porret-Ducommun  
District de BOUDRY: Oscar Porret, à Saint-Aubin

#### A vendre à Peseux jolies villa

8 chambres, bain, véranda, toutes dépendances, gaz, électricité, jardin 800 m<sup>2</sup>. — Belle situation, tram. Conditions favorables.  
S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, B. de Chambrler, Place Parry No 1, Neuchâtel.

#### Sejour d'été

Pour cause de santé, à vendre, à proximité immédiate du village de Fleurier, une jolie petite propriété comprenant: bâtiment d'habitation pour une famille, remise, place et jardin, champ de 1542 m<sup>2</sup> et bois de 67 m<sup>2</sup>. Eau de source, très belle situation au bord de la forêt. Assurances des bâtiments, Fr. 12.900. Prix de vente, Fr. 8000. S'adresser à l'avocat Jules Barolet, à Neuchâtel.

#### ENCHÈRES

#### Enchères de fourrages à FENIN

Jeudi 15 juin, dès 2 h. du soir, M. Numa Jeanneret, exposera en vente publique, la récolte foin et regain de 25 poses de bonnes planches.  
Rendez-vous sous Saules.  
Termes de paiement.  
R 648 C Greffe de Paix.

*Cuire vite et bien*

tel est l'avantage essentiel de la *Saucisse aux pois Knorr*

## SOIERIES LYONNAISES

PLAN 6 TÉLÉPHONE 1048

### Avant l'inventaire Grande vente réclame

#### APERÇU DE NOS PRIX

- Crêpe de Chine, jolies teintes, largeur 100 cm., valeur 8.90 13.90 ... pour 5.90 6.90
- Shantung d'origine, couleurs, largeur 85 cm., jade, marine, vieux-rose, noir, chaudron, etc., valeur 9.90 ... pour 5.90
- Tulle de soie pour chapeaux, largeur 70 cm., existe en noir, ... le mètre 1.20
- Taffetas couleur, qualité, 10.90 11.90 cédé à 7.90
- Pongé belle qualité, largeur 90 cm., ciel, nattier, saumon, rose, ... valeur 7.90 pour 5.90

VOIR NOS SOIERIES SANS ENGAGEMENT D'ACHAT  
Toutes les SOIES sont baissées de Fr. 1.— par mètre

NOUVEAU CIGARE ORMOND

10 CIGARES FINS LEGERS

PRIMOR

70 cts. le paquet

#### Saison d'été Du 1er juin au 30 septembre

## LE RAPIDE

### HORAIRE DE POCHE Facile à consulter

En vente dès maintenant au prix de 50 centimes au bureau de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » et dans les dépôts.

#### Zwiebacks hygiéniques au malt

de la CONFISERIE PATISSERIE Christian WEBER VALANGIN : Tél. 7.48 TEA ROOM la marque préférée des connaisseurs

Dépôts à Neuchâtel: M. Rod. Lüscher, épicerie, Fg. de l'Hôpital 17  
M. R. von Allmen, denrées coloniales, Rocher 8  
Maison Zimmermann S. A., rue des Epancheurs

excellent boisson hygiénique se préparant facilement dans chaque famille (coût du litre env. 18 c.). Les substances pour 30, 60 et 120 litres se vendent dans les drogueries, épiceries ou consommats. Ou adressez-vous au fabricant: Max GEHRING, Kilchberg, près Zurich.

## SANO

#### Char à pont

à bras, neuf, avec mécanique, à vendre. S'adresser chez Messerli, Epancheurs 11 bis.

#### Moto Condor

ancien modèle, à vendre à bas prix. Parcs 93.

Tolles, Linges, Nappage  
Coutils-stores  
Toiles d'emballage

P. BERTRAND

Rue du Château Neuchâtel

A vendre

## chaloupe

en très bon état, avec deux paires de rames. Eventuellement avec moteur et voile. Prix d'occasion. S'adresser à Fr. Schaezle, rue Florimond 11, Bienne. JH 10215 Y

#### Commerces à remettre

Si vous désirez reprendre un commerce, adressez-vous à l'INDICATEUR, Petit-Chêne 3, LAUSANNE. Indiquez quel genre et le capital disponible. (Timbre pr réponse.)

#### Canot

6 m. long, prix Fr. 500, état de neuf. S'adresser M. Henry, Cortaillod.



J H 6000 Fr

#### Votre mari, Madame

va tous les soirs au café, et vous en êtes chagrinée. Essayez de lui offrir, vous-même, ce qui l'y attire: vous-même, ce qui l'y attire: Des journaux, une bouteille de bière ou un lemon-squash, et surtout un paquet de nouveaux biscuits GRI-GRI, délicieux produit qui lui grignotera sans plus penser à sortir. Avec votre sourire et une pipe bien bourrée, il sera le plus heureux des époux.  
Les biscuits GRI-GRI sont préparés d'après une recette norvégienne, au moyen d'œufs, de farine fine, de lait, de beurre et de sucre. Agréablement sucrés, fondants, ils plaisent à tous.  
En vente dans les bonnes épiceries. JH 8769 B

#### CHAUSSURES

### G. BERNARD

Rue du Bassin

#### MAGASIN

toujours très bien assorti dans les meilleurs genres de

#### Chaussures fines

pour dames, messieurs fillettes et garçons

Se recommande, G. BERNARD

#### Occasion

A vendre faute de place meubles de bureau: table, fauteuils, classeurs divers, tables de dactylo, étagère, très beau bureau mince, lustre électrique, glaces, tableaux, aquariums, petit fourneau à pétrole.  
Pour visiter, s'adresser Evole 15, rez-de-chaussée, de 11 h. à 3 h. et le soir depuis 7 heures.

#### Eponges pour toilette

#### Eponges pour baignoires

#### Eponges pour autos

Magasin Ernest Morthier

#### Occasion

A vendre faute de place meubles de bureau: table, fauteuils, classeurs divers, tables de dactylo, étagère, très beau bureau mince, lustre électrique, glaces, tableaux, aquariums, petit fourneau à pétrole.  
Pour visiter, s'adresser Evole 15, rez-de-chaussée, de 11 h. à 3 h. et le soir depuis 7 heures.

## SIRAL

la meilleure crème pour la chaussure En vente partout

#### Annales

1919-1916, état de neuf, reliées. Demander l'adresse du N° 222 au bureau de la Feuille d'avis.

#### Bottines pour fillettes et garçons

en brun, série 27/29	15.80	16.80	19.80
en brun, série 30/35	19.80	22.80	25.80

Occasions en noir

#### Chaussures J. Kurth

NEUCHÂTEL, Place de l'Hôtel de Ville

LUI AUSSI BOIT DU ...

## ROSSI

Dépositaire: L. RAINERI, Couvet  
Téléphone 87

#### GRANDE VENTE RÉCLAME DE LINGERIE

Chemises 1<sup>re</sup> qualité, pour dames, à 3.95  
Pantalons 1<sup>re</sup> qualité, pour dames, à 3.95

#### chez GUYE-PRÊTRE

St-Honoré Numa Droz

Le Tisane Doris (marq. brev.) nouvelle découverte, guérit radicalement les

## Rhumatismes

sciatiques, impuretés du sang

Prix du paquet pour une cure d'un mois: Fr. 4.50. La cure complète de 3 paquets: Fr. 13.—. Nombreuses attestations de guérisons. — H. ZINGHAR, pharmacien-chimiste, Saint-Blaise. Expédition rapide par poste. c.o.

## Ménagères!

Ne manquez pas d'aller à la dégustation

## GRATUITE

de toutes sortes de mets et pâtisseries préparés par notre cuisinier, **lundi 12 juin dans le magasin de la Société Coop. de Consommation, Rue de la Cassardes 18, Neuchâtel, et mardi 13 juin, dans le magasin de M. Ch. Petitpierre, Rue Gibraltar, Neuchâtel, pour vous convaincre de la supériorité de la**

#### graisse comestible

## „ASTRA“

et surtout n'oubliez jamais que notre graisse est un produit pur et parfait et ne doit pas, de ce fait, être mélangée à d'autres graisses.

#### COMPAGNIE

## „ASTRA“

Glockenthal-Thoune

#### Ameublements Guilloid

Ecluse 23 — Téléph. 558

#### Meubles neufs

et d'occasion

Achat — Vente — Echange  
Maison fondée en 1895

#### MAGASIN

SAVOIE-PETITPIERRE

#### FIL ANGLAIS

reçu un nouvel envoi avec baisse de prix, en blanc, crème et gris au

#### MAGASIN

SAVOIE-PETITPIERRE

#### 55 beaux porcs

de toutes grandeurs, à vendre, à la porcherie J. Redard, Cortaillod. S'adresser à C. Dubey, Peseux.

#### Poussins Minorques

pure race, 1 fr. 50 pièce avec mère (dinde) selon désir. — Schopp-Tissot, Toit-Vert, Cortaillod.

## SIROP

Framboise - Citron Orange - Grenadine à 35 et 30 c. le litre.

#### Epicerie L. Porret

Escompte 5 %, timbres S. E. N. J.

#### A vendre faute d'emploi un pulvérisateur

(système Gobel), état de neuf, 1 râtelier à cheval, marque «Lion», très peu usagé. S'adresser à A. von Arx, Boveresse.

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse...

LOGEMENTS

A louer bel appartement de 5 chambres et dépendances. Confort moderne; belle situation.

PESEUX

A louer dans villa pour époque à convenir un superbe logement de 3 pièces, véranda vitrée, salle de bains, cuisine et toutes dépendances.

A LOUER

pour le 24 juin un appartement de 4 pièces et dépendances. S'adresser au magasin de piano A. Lutz fils, rue de l'Hôpital.

2 beaux appartements

de 3 pièces et dépendances, vue imprenable; jardin, eau, électricité. Convientrait aussi pour séjour d'été.

CHAMBRES

Belle chambre meublée avec balcon, au soleil, à louer tout de suite, près du Mail.

Chambre et pension

à l'Hôpital 66, 2me, à dr. A louer dès le 1er juillet une petite chambre meublée.

LOCAT. DIVERSES

Tivoli 16

Atelier très clair à louer tout de suite. S'adresser rue St-Maurice 1, au magasin.

PESEUX

Beau et grand local, à l'usage de magasin avec arrière-magasin, cave, situé Grand-Rue 30, disponible pour le 24 décembre 1922.

LOCAUX

A remettre différents locaux, soit cave à la rue Louis Favre, magasin et atelier au Tertre, atelier, entrée et garage à Champ-Bougin.

Demandes à louer

Chambre meublée

indépendante est demandée à louer. Faire offres écrites sous chiffres P. R. 210 au bureau de la Feuille d'Avis.

Séjour d'été

On demande à louer pour un mois (15 juillet-15 août), au Val-de-Ruz, à proximité des forêts, une chambre et cuisine, meubles ou non.

Jeune ménage sans enfants cherche pour le 24 juin ou époque à convenir

appartement

de 4 ou 5 pièces, si possible au centre de la ville. Ecrire en indiquant prix Case postale 6577, Neuchâtel.

OFFRES

Jeune Suisseuse allemande de 16 ans cherche place de

VOLONTAIRE

dans bonne petite famille, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Vie de famille et petits gages désirés.

PLACES

On demande jeune fille

propre, active et de toute confiance pour tous les travaux du ménage. Entrées immédiates.

femme de chambre

et une FILLE DE CUISINE robuste, bien recommandées et parlant français.

EMPLOIS DIVERS

Demande d'emploi

Homme, 39 ans, très sérieux et actif cherche occupation tout de suite comme voyageur, dans bureau, comme magasinier ou travail à l'heure.

JEUNE FILLE

commissaire la couture cherche place dans magasin. A défaut ferait les retouches pour magasin à domicile.

bureau

pour se perfectionner dans la langue française. Offres à Jeanne Blasler, Amthausgasse 14, Berne.

vendeuse

connaissant à fond le mercerie et très au courant de la vente. Connaissance de deux langues exigées. Offres écrites avec copies de certificats et prétentions sous S. B. 239 au bureau de la Feuille d'Avis.

bureau, commerce

ou confiserie. Adresser offres écrites à Mme Gertrude Messinger, Roseville, Mail 14, Neuchâtel.

Soumission

Ensuite de la démission honorable du titulaire « L'Harmonie L'Espérance » de Fleurier met au concours la

place de Directeur

Faire offres avec références, sous pli fermé et portant « Soumission », jusqu'au 18 juin 1922, auprès du Président, M. Maurice PRIOR, rue du Pont, Fleurier.

PERDUS

Perdu entre Neuchâtel et Rochefort un

agenda

contenant 350 fr. en billets de banque. Prier de le rapporter contre récompense au Poste de Police, Neuchâtel.

jeune chien

de grosse race. Le réclamer contre frais d'insertion et pension. Parcs 93.

A VENDRE

La grande

Liquidation de Chaussures

durera encore

8 jours

Vente à tous prix

10, Rue St-Maurice

entre l'Hôtel du Lac et le Café Strauss

Asperges, fraises

Asperges extra, colis 5 kg., Fr. 11.-. Vertes la Fr. 8.50. Fraises extra Fr. 12.-. Franco. — Em. Felley, Saxon. JH 51066 C

À LA TRICOTEUSE

Rue du Seyon NEUCHÂTEL Jersey soie teintes modernes Blouses Jupes - Combinaisons Directoire, etc. Jersey au mètre

LE SUCCÈS croissant

obtenu partout par le Thé Béguin n'a pas manqué de provoquer l'apparition des imitations qui accompagnent inévitablement les produits ayant conquis la faveur du public.

Salons de coiffure de 1er rang

Toujours toutes les nouveautés de Paris. Superbes postiches avec raie naturelle à prix très avantageux

Aux Salons Modernes

Av. du 1er mars 20 - Tél. 873

Demandes à acheter

tables et chaises

de jardin, en fer, en bon état. Offres avec désignation de la marchandise et prix sous chiffres P 22356 C à Publitas, La Chaux-de-Fonds.

AVIS DIVERS

Personne forte et robuste se recommandant pour travail en journée

LESSIVES ou NETTOYAGES Seyon 13, rez-de-chaussée.

LE RAPIDE

Horaire répertoire de la

Feuille d'Avis de Neuchâtel

Saison d'été du 1er juin au 30 septembre

En vente à 50 centimes l'exemplaire au bureau du journal, Temple-Neuf 1.

Dépôts: Kiosque de l'Hôtel-de-Ville, — Mlle Nigg, sous le Théâtre, — Bibliothèque de la Gare et guichet des billets, — Librairies et papeteries Attinger, Bickel-Henriod, Berthoud, Bissat, Delachaux & Niestlé, Sandoz-Mollet, Steiner, Winther, Céré & Cie, — Besson, — Pavillon des Tramways.

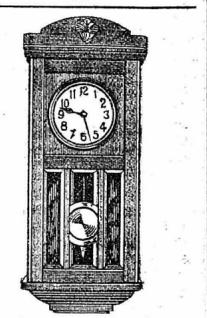
Névralgies

Influenza Migraines Maux de tête

CACHETS MATHEY

Soulagement immédiat et prompt guérison: la boîte 1 fr. 80 dans toutes les pharmacies de Neuchâtel.

Dépôt général pour la Suisse: Pharmacies Réunies No 18, La Chaux-de-Fonds.



Fr. 59.-, payable Fr. 5.- par mois. Escompte au comptant.

Se fait en trois grandeurs, Fr. 75.- et Fr. 105.-. Sonnerie heures et demi-heures. Joli cabinet façon moderne, Coins arondis. Sonnerie 1/4. Sonnerie Westminster.

D. ISOZ, Sablon 29, Neuchâtel.

CORS

Le CORRIDOR BLANC

Dépôt général: Pharmacie du Val-de-Ruz, Fontaines. Dépôt pour Neuchâtel: Pharmacies Jordan et Bauler.

Salons de coiffure

de 1er rang

Toujours toutes les nouveautés de Paris. Superbes postiches avec raie naturelle à prix très avantageux

Aux Salons Modernes

Av. du 1er mars 20 - Tél. 873

Demandes à acheter

tables et chaises

de jardin, en fer, en bon état. Offres avec désignation de la marchandise et prix sous chiffres P 22356 C à Publitas, La Chaux-de-Fonds.

AVIS DIVERS

Personne forte et robuste se recommandant pour travail en journée

LESSIVES ou NETTOYAGES Seyon 13, rez-de-chaussée.

ÉCHANGE

La Directrice du pensionnat « TANNECK », GELTERKINDEN désire placer sa fille qui suivra l'école de commerce à Neuchâtel en échange d'une élève pour son pensionnat. De préférence pour le 25 août. — Pour détails, s'adresser directement.

Aug. Lambert

Gare Neuchâtel - Tél. 60

Camionnage officiel C. F. F.

Expéditions tous pays Déménagements

Camion auto-cadre

Garde-meubles - Entrepôts

CARTES DE VISITE en tous genres à l'imprimerie de ce journal

Le Foyer des Amies de la Jeune Fille

installé dans un local plus grand, rue de la Treille 10, serait très reconnaissant envers les personnes bienveillantes qui lui feraient don de MEUBLES USAGÉS, tels que chaises, tables, commodes, armoires, étagères, etc., ainsi que de tasses à thé. Prière de bien vouloir annoncer les dons (que l'on ferait prendre à domicile), à Mlle R. Haldimann, Avenue de la Gare 4.

Aux maitres d'écoles si vous venez en course à La Chaux-de-Fonds faites visiter le

Tea-Room ASTORIA

salle moderne avec galerie 500 places CONCERT Prix spéciaux pour écoles

APOLLO LE PAUVRE VILLAGE

Le premier film suisse

Feuille d'Avis de Neuchâtel

Paiement des abonnements par chèques postaux jusqu'au 4 juillet, dernier délai

MM. les abonnés peuvent renouveler, sans frais, leur abonnement pour le

3me trimestre

ou le

2me semestre

soit à notre bureau, soit en versant le montant à notre

Compte de chèques postaux IV. 178

A cet effet, tous les bureaux de poste délivrent gratuitement des bulletins de versements (formulaires verts), qu'il faut remplir à l'adresse de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, sous chiffre IV. 178.

Prix de l'abonnement:

3 mois, Fr. 3.75, 6 mois, Fr. 7.50

Prière d'indiquer sans faute au dos du coupon les

nom, prénom et l'adresse exacte de l'abonné.

Les abonnements qui ne seront pas payés le 4 juillet feront l'objet d'un prélèvement par remboursement postal, dont les frais incombent à l'abonné.

ADMINISTRATION de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Tailleuse

de Bienne se recommande pour robes et confections

S'adresser chez Mmes Jacot, rue des Moulins 21 et 23, Neuchâtel. J.B. 10216 Y

Qui préferait

1000 fr. contre bonnes garanties et hauts intérêts. Ecrire sous R. H. Poste restante, Deluse.

Les affections du pied:

durillons, ongles incarnés, ongles épais, et verrues, sont soignées par

CORS

par HENIG, pédicure diplômé, rue du Seyon 6, Tél. 9.02.

Belle maculature à 40 ct. le kilo

à l'imprimerie de ce journal.

AVIS MEDICAUX

Docteur Serge Kretschmar

méd. oculiste

Maladies des yeux

ancien Ier assistant de la clinique ophtalmologique universitaire de Lausanne, ancien Ier assistant à l'Hôpital ophtalmique de Lausanne, ancien chef de clinique ophtalmologique à Paris, reçoit tous les jours de 10 h. à midi et de 1 h. 30 à 5 h., mercredi excepté, et sur rendez-vous.

Neuchâtel, rue du Musée 7. Téléphone No 1413.

Remerciements

Monsieur Jean CHAUTEMS, ses enfants et leurs familles, dans l'impossibilité de répondre à tous ceux qui ont pris part à leur grand deuil, tiennent à leur dire combien ils en ont été touchés.

Anvernier, 10 juin 1922.

FRUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FIER CŒUR

PAR PAUL DE GARROS

Allons, ne vous troublez pas. La connaissance sera vite faite et nous aurons bientôt pris nos habitudes. Tenez, je vais vous installer. La veuve conduisit la jeune fille dans la chambre qui lui était destinée, lui montra l'armoire à glace pour son linge, les placards du cabinet de toilette pour ses robes. Puis, avisant soudain le minuscule baluchon qu'elle avait posé sur une chaise: — Mais vous n'avez que ça! s'écria-t-elle. Confuse, Alice balbutia: — Quand maman est morte, nous étions dans le dénuement le plus complet, car il y avait longtemps que nous luttions péniblement contre la misère. Les difficultés avaient augmenté surtout depuis la guerre, depuis que papa était parti aux armées. — Ah! votre père existait encore au début de la guerre? M. Bressol ne m'avait pas dit cela. Sans doute, il est mort glorieusement en défendant notre cher pays. — Nous le supposons, car nous n'avons eu aucune nouvelle de lui depuis plus de trois ans. — M. Bressol ne m'avait pas dit cela, répéta la vieille dame, songeuse. — Comme nous considérons papa comme mort, nous n'en parlons jamais... dans la famille. On dit: Alice est orpheline, sans donner d'explications. — Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

— Pauvre petite! — Ah! la vie ne s'annonce pas gaie pour moi, madame! — Je ne le conteste pas. Mais vous êtes si jeune, vous avez du temps devant vous, l'avenir peut vous donner encore de belles compensations. — Je n'espère rien, je suis si découragée! — Il ne faut pas être pessimiste, ma chère enfant. C'est mon défaut à moi aussi. Eh bien, nous allons tâcher de réagir ensemble, nous nous soutiendrons mutuellement, n'est-ce pas? — Je veux bien. — Et nous finirons peut-être par trouver que la vie a du bon. D'abord, pour nous changer les idées, nous allons nous offrir un petit voyage. — Ah! — Oui, un séjour de quelques semaines sur la Côte d'Azur, à Cannes, Nice ou Menton. Ça vous va, mignonne? — Oh! madame, tout me va. J'ai été jusqu'à présent si peu gâtée, que la moindre satisfaction est une joie pour moi. Cette fois, d'ailleurs, ce n'est pas une distraction permise à tout le monde. C'est un très beau voyage que vous projetez là, et je sais d'avance que j'aurai un plaisir extrême à vous accompagner. — C'est sur les conseils du docteur Bressol que je me suis décidée. Depuis longtemps, il me pressait de changer d'air et d'ambiance, de m'extérioriser un peu, au lieu de rester éternellement confinée dans cet appartement, en tête à tête avec ma lectrice. — J'ai fini par me rendre à ses raisons. Et ce matin, quand il est venu me faire ses adieux avant de partir... Vous savez qu'il est parti en voyage pour quinze jours ou trois semaines? — Non, je ne savais pas... Oui, oui, je me souviens...

— Ce matin donc, je lui ai annoncé que ma résolution était prise, que je partirais dès que j'aurais une nouvelle demoiselle de compagnie. Il m'en a félicitée, m'assurant que ma santé s'en trouverait bien et aussi ma santé morale, qui dépend de l'autre. Puisque ma nouvelle demoiselle de compagnie a eu la gentillesse de ne pas se faire attendre, nous n'avons plus qu'à hâter nos préparatifs. — Ma malle ne sera pas longue à faire, souffira Alice, d'un air piteux. — Je veux justement, ma bonne petite, que votre bagage ait l'importance que comportent votre naissance, votre éducation, vos habitudes antérieures; car M. Bressol m'a dit que votre famille avait été jadis dans une situation de fortune assez belle. La jeune fille rougit et se troubla. — Oui, balbutia-t-elle, quand j'étais toute petite, nous jouissions d'un certain bien-être, mais ça n'a pas duré très longtemps: mon père était très dépensier et ne gagnait pas grand-chose, n'étant pas très ardent au travail. — Quelle était sa profession? — Artiste peintre. — Ah! l'art!... Métier ingrat. — Je crois que s'il avait voulu travailler, il aurait gagné gros, car il avait, paraît-il, beaucoup de talent, mais il ne voulait rien faire et, lorsque la petite dot de maman a été presque entièrement dévorée, nous avons été tout de suite misérables... Puis la guerre est survenue, qui a mis le comble à nos embarras. — Je ne voudrais pas me permettre de juger votre père, ma chère mignonne, conclut la vieille dame, mais il me semble qu'il n'a pas fait son devoir envers sa femme et envers vous. — Oh! certes non, madame. Aussi, maman disait toujours, pendant les dernières semaines avant sa mort, qu'elle préférerait me voir en

service chez des étrangers que retomber sous l'autorité de mon père. — Votre maman était peut-être un peu sévère en disant cela. Mais enfin, puisque votre père est mort, vous n'avez pas le choix entre les deux alternatives. Je me plais à espérer, au surplus, que vous n'aurez pas lieu de vous plaindre du sort qui vous échoit. En tous cas, je ferai tout ce que je pourrai pour que vous ayez une vie aussi agréable, aussi douce que possible. — Merci, madame, merci de tout cœur. — C'est à M. Bressol que vous devez cela. — Je le sais, il a été très bon pour moi. — Au fait, quelle parenté y a-t-il entre vous deux? — Oh! une parenté bien vague, bien lointaine, bredouilla Alice. Et il n'y a pas longtemps que nous avons renoué des relations. — En effet, je ne me souviens pas de lui avoir entendu parler de vous avant ces dernières semaines. — C'est parce que M. Bressol a soigné ma mère pendant sa dernière maladie que nous nous sommes rapprochés. — Bien, bien, tout s'explique... Voyons, mademoiselle Alice, revenons aux choses pratiques. Puisque votre garde-robe n'est pas très riche, nous allons nous occuper d'abord de lui donner un peu d'importance. — Dès demain, nous ferons une tournée dans les magasins: vous avez besoin de robes, de chapeaux, de linge, de chaussures... — De tout, madame, vous pouvez le dire. — Et lorsque vous serez nantie de tout ce qui vous manque, nous bouclerons nos malles. — Et en route pour la Côte d'Azur! acheva Alice en essayant de rire, quoiqu'elle fût horriblement triste. — Oui, en route pour la Côte d'Azur! Nous

y arriverons un peu tard, puisque le printemps s'avance, mais c'est, dit-on, la saison la plus exquise là-bas, avec beaucoup moins d'encombrement qu'en hiver, ce qui me semble un agrément de plus. Allons, je vous laisse à votre installation. A tout à l'heure! Demeurée seule, Alice fit l'inventaire de son nouveau domicile, rangea ses maigres frusques dans l'armoire à glace et fit un peu de toilette. Mais, tout en vaquant à ces occupations matérielles, ses réflexions étaient tristes, infiniment tristes. Si bien accueillie qu'elle eût été par la vieille dame, il lui semblait qu'en rompant tous liens avec sa tante si dévouée, en s'éloignant des dames Guernier si bonnes, qui lui avaient témoigné tant d'affectueux intérêt, elle avait perdu quelque chose... quelque chose d'indéfinissable, dont la disparition laissait dans son cœur un grand vide. — Maman, maman, je t'annonce une grande nouvelle, s'écria la petite Renée en pénétrant comme un tourbillon dans la chambre de sa mère et en sautant sur ses genoux. — Qu'est-ce donc, ma chérie? interrogea Jacqueline en caressant les boucles dorées de la fillette et en mettant sur son front un long et tendre baiser. — C'est papa qui a trouvé ça dans le courrier. J'étais là quand le facteur est arrivé. Papa a ouvert les lettres devant moi, il y en avait une de grand-père, qui disait quelque chose comme ça: « On me remet en liberté demain. Viens me chercher à Versailles avec l'auto, demain matin, vers onze heures. » (A suivre.)

## POLITIQUE

## La question des réparations

**Les conditions d'un emprunt international**  
 PARIS, 10 (Havas). — Le comité des banquiers, dans sa réunion de ce matin, a arrêté les termes du rapport qu'il fera remettre cet après-midi à la commission des réparations au sujet des conditions dans lesquelles pourrait être envisagée l'émission d'un emprunt international pour les réparations.

La commission des réparations doit tenir cet après-midi à 3 h. une séance pour étudier le rapport qui sera vraisemblablement publié dans la soirée.

LONDRES, 10 (Havas). — Selon le « Daily Express », les conditions suggérées par le comité des banquiers sont :

La dette allemande sera réduite de moitié. Les souscripteurs à l'emprunt proposé auront droit de première hypothèque sur l'actif de l'Allemagne. L'Allemagne recevra la moitié du profit de l'emprunt. L'Allemagne ne sera pas tenue de payer d'indemnités pendant une période de trois ans et elle gardera le contrôle de ses propres finances.

## Le rapport des banquiers

PARIS, 11 (Havas). — La commission des réparations communique le texte du rapport que le comité de l'emprunt lui a adressé.

Dans ses conclusions, le rapport relève que, bien que le comité ait été dans l'obligation d'exprimer un avis défavorable quant aux possibilités d'un emprunt dans la situation du crédit actuel de l'Allemagne, il désire exprimer la conviction que, si les conditions nécessaires à la renaissance du crédit de l'Allemagne étaient réalisées, on pourrait émettre des emprunts importants sur tous les grands marchés du monde.

Le comité assure qu'il a le désir de faire son possible pour aider à l'émission de tels emprunts. Si l'invitation qui lui a été faite à la majorité était renouvelée à l'unanimité, il se réunirait à nouveau. Cependant la situation de l'Allemagne pourrait être rapidement menacée d'un grave danger. On pourrait alors combiner un emprunt garanti à court terme, suffisant pour sauver le crédit de l'Allemagne.

## Une réponse à venir

PARIS, 11 (Havas). — La commission des réparations dans sa séance de cet après-midi, s'est bornée à prendre acte du rapport du comité des banquiers. Elle se réunira à nouveau pour arrêter les termes de sa réponse à l'Allemagne.

## L'opinion de M. François-Marsal

PARIS, 11 (Havas). — Dans le rapport général lu à la séance de clôture de la « semaine de la monnaie », l'ex-ministre François-Marsal a examiné le programme d'assainissement progressif de la monnaie. Il a déclaré qu'il serait vain de penser que l'effort demandé aux Français pour arriver, si grand qu'on puisse le concevoir, puisse permettre à la France de réparer sur sa propre substance toutes les dévastations que la guerre lui a imposées. Même un prélèvement sur le capital, qui serait d'ailleurs pratiquement inopérant, ne saurait fournir les ressources qu'il faut que l'Allemagne apporte en réparations.

## L'emprunt pour l'Allemagne et les réparations

## Autour du comité financier

PARIS, 9 (« Gazette de Lausanne. ») — Les délibérations du comité financier ont été la cause d'une nouvelle déception pour l'opinion française. Peut-être celle-ci s'était-elle imaginé trop vite que l'on approchait enfin de la solution du problème des réparations et que l'heure des paiements avait sonné. Hélas, il y a loin de la coupe aux lèvres. On se trouve aujourd'hui presque au même point qu'il y a quinze jours, avec cette différence que la France est seule à ne pas vouloir admettre une réduction de la créance allemande, sans une compensation réelle et préalable. Jusqu'à ce jour, elle a surtout été payée en promesses, les promesses de ses Alliés et de l'Allemagne, sans que l'on puisse dire exactement lesquelles ont été le plus mal observées. Elle voudrait donc une autre monnaie, et celle que les financiers réunis à Paris auraient tenté de lui offrir ne lui

paraissait guère plus désirable que celle dont elle a dû se contenter trop longtemps.

A la vérité, le comité des banquiers s'est placé sous un angle trop exclusivement pratique. Il a essentiellement envisagé le problème comme une bonne affaire à traiter. MM. Pierpont Morgan et Vissering, qui détiennent les capitaux disponibles, se sont préoccupés avant tout de l'intérêt qu'ils pourraient retirer de l'opération, et l'on assure qu'ils s'apprêtent à fixer le taux de l'argent à 8 %, ce qui est assez quelconque même par les temps qui courent, et lequel peu excessif si on songe aux garanties exigées.

Ayant abordé la question du côté purement commercial, les banquiers n'ont pensé qu'à eux et à leurs clients. Ils ont complètement perdu de vue le but que poursuivait la commission des réparations en les convoquant à Paris. Ils ont même négligé de s'occuper des réparations. C'est ainsi que M. Pierpont Morgan, à ce qu'on dit, n'a rien fait pour approcher les personnalités officielles françaises. On prétend même qu'il s'est arrangé pour ne pas les rencontrer et pour n'avoir aucun rapport avec eux. Cette réserve assez curieuse n'a certes pas facilité la documentation du comité et on comprend que devant tant d'ostentation M. Poincaré n'ait pas voulu communiquer le dossier des réparations, que d'ailleurs on ne lui réclamait pas.

La solution du problème est encore retardée, mais peut-être l'opinion exprimée par les banquiers de la nécessité d'une réduction de la dette allemande amènera-t-elle les gouvernements de Londres et Paris à envisager pratiquement la question des dettes interalliées. Si l'Angleterre paraissait disposée, il y a quelque temps, à l'annulation de ses créances de guerre, les Etats-Unis ne témoignaient à cet égard aucune espèce d'enthousiasme ; au contraire. Il est certain même que les républicains d'Amérique ne se soucient guère d'entrer dans la campagne électorale en mettant en avant un semblable projet. Il faut donc, avant que le fruit soit mûr, que les gouvernements alliés trouvent autre chose, et nous voici de nouveau au seuil d'une pénible période pour les relations franco-anglaises.

## Vatican

## Un incident diplomatique

MILAN, 10. — Plusieurs journaux s'occupent de l'incident survenu entre la France et le Vatican à propos de la lettre du pape à l'archevêque de Gènes le premier jour de la conférence.

Certaines phrases contenues dans la dite lettre avaient éveillé les susceptibilités de Paris si bien qu'il s'en suivit une énergique démission de M. Jannart auprès du secrétaire du Saint-Siège.

Selon le « Popolo d'Italia » l'incident se trouve compliqué par les déclarations faites avant hier au sein de la commission sénatoriale des affaires étrangères à Paris par M. Poincaré, qui n'a pas fait mystère de son irritation. Cette nouvelle, communiquée à Rome par le nonce à Paris, a provoqué un vif étonnement, car on ne pensait pas que l'incident en question, d'ordre diplomatique, eût pu venir au Parlement.

Le journal croit savoir que le Vatican adoptera une attitude de prudence et continuera à considérer l'affaire comme un simple incident diplomatique. Par contre on s'y montra plus préoccupé de l'opposition pratiquée par plusieurs sénateurs français contre l'attitude de Mgr Seratti.

## M. Jannart ne retournerait pas à Rome

ROME, 11 (Stefani). — Les journaux estiment probable que M. Jannart, ambassadeur français près le Vatican, actuellement à Paris, ne retournera pas à Rome à cause de l'incident entre la France et le Vatican. Mgr Seratti, nonce à Paris, serait rappelé.

« Il Mondo » dit à ce sujet que le rappel de Mgr Seratti pourrait signifier sa nomination au secrétariat du Vatican à la place de M. Gasparri.

## Haute-Silésie

## On se bat à Beuthen

BEUTHEN, 10 (Wolff). — Dans la nuit de vendredi à samedi, des combats à coups de revolver et de fusil ont eu lieu à Beuthen, et surtout dans les environs de la ville. On pouvait aussi percevoir le crépitement des mitrailleuses et les détonations de grenades à main. La fusillade était dirigée contre des éléments des troupes qui voulaient essayer de pénétrer dans la ville.

## Un village attaqué

BEUTHEN, 10 (Wolff). — Le village de Dziergowitz, situé sur la ligne de chemin de fer Ratibor-Kandrzin, a été attaqué dans la nuit de vendredi à samedi par une vingtaine d'hommes armés. Une fusillade se produisit au cours de laquelle plusieurs personnes furent tuées et d'autres blessées.

## Un nouvel incident

BEUTHEN, 10 (Wolff). — Vendredi soir une altercation s'est produite entre une patrouille de soldats français et un officier italien en civil, au cours de laquelle l'officier fut emmené par la patrouille.

Dans la rue de Kattowitz, la même patrouille eut une dispute avec des civils. Les Français, se sentant menacés, s'enfuirent dans une maison d'où ils tirèrent sur les personnes rassemblées. Un coiffeur de Laurahutte a été tué.

## Pologne et Russie

## Un conflit douanier

BERLIN, 9. — On mande de Moscou qu'un conflit douanier a éclaté entre la Russie des soviets et la Pologne. La frontière russe a été fermée provisoirement à l'importation des marchandises de la Pologne et ne serait ouverte qu'après que le tarif douanier aura été augmenté à 300 % de la valeur de l'exportation.

## Russie

## Un rat quitte le navire

On fait circuler présentement, à Paris, une pétition réclamant pour Maxime Gorki le droit de venir s'établir en France. On peut s'étonner que l'écrivain russe, qui jouait un rôle prépondérant au « commissariat de l'Intelligence » à Moscou, veuille quitter les lieux enchanteurs où il avait si bien su s'acclimater. Il parait, toutefois, que Maxime Gorki n'est déjà plus en Russie. Souffrant des privations et craignant les effets de la famine et des épidémies, il a mis la frontière entre lui et ses anciens maîtres et séjourne à l'heure présente en Allemagne.

Dans le « Journal des Débats », une Russe, Mme Tatiana Alexinski rappelle le mal que fit à son pays l'homme de talent, mais lâche et servile, qui pactisa avec les bourgeois moscovites. Son activité, principalement aux deux revues qu'il avait fondées avec de malpropre argent : les « Annales » et la « Vie nouvelle », aboutit au bannissement ou à la persécution des meilleurs écrivains et des plus purs patriotes de Russie. Mme Alexinski nomme, en particulier Léonide Andreïeff qui, gravement affecté par les mauvais traitements, s'en alla mourir prématurément en Finlande.

Mme Alexinski s'élève, au nom de plusieurs patriotes russes, contre toute mesure de faveur dont on voudrait faire bénéficier le vil personnage qu'est Maxime Gorki :

« Pour nous autres Russes, écrit-elle, Gorki

est un de ceux qui sont moralement et politiquement responsables des grandes calamités que le régime bolchéviste a apportées à notre patrie. Les années passeront, mais on ne l'oubliera jamais. Que Gorki continue à rester blotti dans un petit « kurort » allemand comme il le fait aujourd'hui, est ce qu'il peut faire de mieux. Mais s'il veut en sortir dans la gloire et dans l'encens des louanges, qu'il sache bien que nous manifesterons notre douleur et notre indignation devant le monde que ses amis veulent tromper. »

## ÉTRANGER

**Le legs de Mme Rothschild.** — La foule élégante de Tout-Paris a été admise à visiter le magnifique hôtel de la rue Berryer que la baronne Salomon de Rothschild a légué à l'Etat avec les collections qu'il renferme.

Il y a là des pièces uniques comme le salon complet de la Dubarry ; un service à thé ayant appartenu à l'empereur de Chine, une tiare du XIII<sup>e</sup> siècle, une collection rarissime de dragoirs et de bonbonnières des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Un Rembrandt par lui-même et la fameuse « Gruche cassée » de Greuze sont parmi les plus célèbres toiles ornant les murs de l'hôtel. C'est un véritable musée tout installé, dont l'Etat s'enrichit. Plusieurs de ces pièces sont d'ailleurs destinées au musée du Louvre.

On sait, enfin, que le parc de l'hôtel a été donné à la ville de Paris pour en faire un square.

**Tragique accident en Norvège.** — Au cours d'une partie de canotage organisée par une association de jeunes gens sur le Prestikop-Fjord et à laquelle plusieurs canots participaient, l'un d'eux, occupé par onze personnes, coula. Six se sont noyées, dont cinq jeunes filles.

**Une tragédie au Col de Fréjus.** — Le « Bund » donne les détails suivants sur la tragédie découverte au Col de Fréjus des corps de 22 ouvriers italiens mis au jour par la fonte des neiges. On suppose qu'il s'agit d'une colonne d'ouvriers italiens, qui, au mois de novembre dernier, s'est fait conduire à travers les Alpes par un de ces guides qui se font de l'argent en passant aussi bien des marchandises que des hommes en contrebande. La première découverte a été faite par un douanier. Des recherches minutieuses ont permis de trouver 22 cadavres d'un cadavre de femme. Les malheureux ne se trouvaient pas loin du premier village français où la tempête a dû les surprendre. On les a trouvés accroupis, la tête enveloppée de vestons et de châles pour se protéger. C'est dans cette position que l'avalanche les a couverts. C'est le plus effrayant accident qui soit jamais arrivé dans ces contrées.

Le col de Fréjus (2551 m.) fait communiquer la Maurienne française avec la vallée de Bardonnèche (Piémont).

## SUISSE

**Emprunt des C. F. F.** — Le total des souscriptions au nouvel emprunt des C. F. F. a atteint 280 millions de francs. Le Conseil fédéral fixera cette semaine le montant définitif de l'emprunt.

**BERNE.** — M. Karl Gehri, peintre bien connu, est mort à Munchenbuchsee, à l'âge de 72 ans. Ses tableaux représentent presque tous des scènes de la vie populaire bernoise. On se rappelle aussi que Mme Gehri avait donné le jour en même temps à quatre enfants, tous en bonne santé et aujourd'hui dans la force de l'âge.

M. Aimé Conrad, agriculteur à Nods, était occupé à abattre un sapin dans la forêt. Malheureusement, les branches de l'arbre en tombant atteignirent le vieillard de 72 ans qui fut blessé si grièvement que l'on ne releva qu'un cadavre. Entre autres diverses blessures, on a constaté qu'il avait la colonne vertébrale brisée.

S'apercevant qu'il s'était trompé de direction au départ d'Olten, M. Seiler, cultivateur, 67 ans, de Diesbach, a commis l'imprudence de sauter du train entre Roggwil et Langenthal. Dans sa chute il s'est fracturé la cuisse et s'est fait également de graves blessures à la tête et aux épaules. Il a été transporté à l'hôpital de district de Langenthal.

M. Zürcher, ouvrier à la fabrique d'appareils de chauffage central d'Ostermündigen, a été frappé par la foudre vendredi soir à son poste de travail sur le Beudenberg. Il a été transporté à l'hôpital dans un état grave.

A Brienz, une fillette de 6 ans, Gertrude Michel, s'étant trop approchée du feu, ses vêtements s'enflammèrent et l'enfant, grièvement brûlée, dut être transportée à l'hôpital ; on craint fort qu'elle ne perde un bras.

SCHWYTZ. — Le nommé Louis Ochser, 39 ans, originaire de Einsiedeln, qui, le 10 avril dernier avait assassiné Mme Bachmann-Graber à Wollerau, en lui portant trois coups de hache, vient d'être condamné pour meurtre par le tribunal criminel de Schwytz au maximum de la peine, soit 20 ans de réclusion. Le ministère public avait plaidé l'assassinat et requis la peine de mort.

ZÜRICH. — Un couvreur, M. Carlo Medici, de Novazzano près Mendrisio, qui travaillait sur le toit d'une maison de la Freiestrasse, s'est trouvé, par suite de la rupture d'une corde, précipité à une hauteur de 15 mètres dans la cour ; la mort a été instantanée.

SAINT-GALL. — A Flawil, un bambin de 5 ans, Hans Buchler, est tombé dans un tonneau contenant des eaux grasses bouillantes pour les pores et s'est brûlé si fortement qu'il est mort.

On mande d'Amden qu'un garçonnet de 13 ans, Oscar Baumgartner, a fait une chute mortelle en puisant de l'eau au Stocksitentobel.

## CANTON

**Marché cantonal du travail.** — Le rapport de l'office cantonal de placement au 31 mai 1922 accuse 9234 (9533) chômeurs complets, soit 6541 (6945) hommes et 2693 (2588) femmes. 6229 (6660) chômeurs retirent des secours. 376 (331) places vacantes ont été annoncées pendant le mois de mai. 2605 (2331) chômeurs et chômeuses sont occupés à des travaux de chômage.

Le chômage partiel donne les chiffres suivants : industrie vinicole 0 (8) personnes ; industrie des autos 20 (0) ; industrie métallurgique 28 (11) ; industrie horlogère 2015 (2365) ; industries diverses 3 (3), soit au total 2066 (2387) chômeurs dont 1271 (1435) hommes et 795 (952) femmes.

Les chiffres entre parenthèses sont ceux du rapport précédent.

**Inspectorat de détail.** — Le Conseil d'Etat a nommé aux fonctions d'inspecteurs-suppléants du détail les citoyens : Florian Morinier pour le cercle de la Joux du Plané II, en remplacement du citoyen Paul Tanner, démissionnaire ; Jean

Lorimier pour le cercle de Saules, en remplacement du citoyen Albert Dardel, démissionnaire ; Henri-U. Robert pour le cercle de Jorat, en remplacement du citoyen Ali Perrenoud, démissionnaire.

**Santé publique.** — Le rapport du médecin cantonal, le docteur Humbert, sur la santé publique en 1921 constate qu'il a été enregistré dans le canton 1095 mariages, 2362 naissances, 1563 décès. Les naissances du sexe masculin sont au nombre de 1207, celles du sexe féminin de 1155. Dans ce total sont compris 78 morts-nés. Parmi les décès, on en compte 747 du sexe masculin et 816 du sexe féminin. On compte parmi les décédés 154 octogénaires, 16 nonagénaires. Les maladies infectieuses ont occasionné 354 décès. Le nombre des enfants morts dans la première année de la vie est de 120. Les cas de tuberculose sont au nombre de 194. Encéphalite léthargique, 9 cas annoncés.

**Médecine.** — Le Conseil d'Etat a autorisé le citoyen Edouard Clerc, Neuchâtelois, domicilié à Colombier, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin.

**Métiers (corr.).** — Dans sa séance de vendredi, le Conseil général a pris connaissance des comptes de l'exercice 1921, qui bouclent par un déficit de 34,527 fr. 89. Ce déficit est dû en grande partie aux dépenses extraordinaires faites pour l'assistance-chômage et pour les travaux destinés à occuper les chômeurs, à l'augmentation des dépenses d'assistance ordinaire et en outre au moindre rendement des boîtes qui se sont vendus à des prix très bas.

Pour atténuer ce déficit, il est bon d'ajouter que certaines subventions pour travaux exécutés et d'autres créances sont encore à rentrer. Si les sommes qu'elles comportent avaient pu paraître dans les comptes, elles auraient diminué le déficit d'environ 12,000 fr.

Les comptes s'établissent comme suit : Recettes générales, 267,532 fr. 65 ; dépenses générales, 253,208 fr. 85 ; solde au 31 décembre, 14 mille 323 fr. 80. Recettes courantes, 129,925 fr. 57 c. ; dépenses courantes, 164,453 fr. 46 ; déficit de l'exercice, 34,527 fr. 89. Ils sont adoptés avec décharge au Conseil communal.

Le Conseil renouvelle ensuite son bureau en confirmant comme président : M. Charles Marler ; vice-président : M. Eugène Keller ; secrétaire : M. Arnold Clerc ; secrétaire-adjoint : M. Charles Giovanni ; scrutateurs : MM. Robert Blaser et John Clerc.

Il revise les taxes d'abatage du bétail en les portant comme suit : 6 fr. par tête de gros bétail au lieu de 4 fr. ; 1 fr. 50 par porc au lieu de 1 fr. ; 1 fr. par veau, mouton et chèvre, au lieu de 60 c.

Il décide enfin de maintenir jusqu'à la fin de l'année les allocations pour vie chère aux employés de la commune. Le Conseil communal étudiera une nouvelle échelle des traitements pour 1923.

Samedi matin, vers 11 h. 1/2, un train de marchandises venant de Couvet a déraillé en arrivant à 100 mètres de la gare de Môtiers. A cet endroit, la voie est en train d'être revisée, aussi pense-t-on que l'accident est dû à un écartement des rails. La locomotive et un wagon sont sortis de la voie, mais sans se renverser. Il n'y a eu aucun accident de personne. La machine ne paraît pas avariée, mais il faudra un certain temps pour la remettre en place. Une équipe y travaille énergiquement. En attendant, les trains montants et descendants doivent être transbordés. Il en résulte un certain retard dans leur marche.

**Boveresse.** — Le Conseil d'Etat a ratifié la nomination faite par le Conseil communal de Boveresse du citoyen Marcel Weber aux fonctions de substitut de l'officier de l'état-civil de l'arrondissement de Boveresse, en remplacement du citoyen Albert Hoffmann, démissionnaire.

**La Chaux-de-Fonds.** — Au début de la séance de vendredi, le président du Conseil général donne lecture d'une lettre émanant du chef du département fédéral de l'économie publique, disant que le Conseil fédéral étudie actuellement avec une attention toute particulière les requêtes présentées au sujet du maintien des taux maxima des normes de chômage dans la région du Jura neuchâtelois.

Un nouveau tarif de la taxe d'exemption du service de stréte contre l'incendie est soumis à l'assemblée. Ces modifications seront examinées par une commission spéciale.

Puis M. Hoffmann rapporte sur le projet de nivellement de la place de l'Ouest. Deux projets sont présentés ; le premier propose le nivellement par le bas. Ces travaux coûteraient 180,000 fr. et permettraient d'occuper 50 chômeurs pendant six semaines. Le second projet préconise le nivellement par le haut, faisant de la place une vaste terrasse.

Une troisième suggestion, accueillie d'ailleurs avec faveur, envisage la probabilité de consacrer les sommes disponibles à la transformation de la place de l'Ouest en un jardin public. Seulement la question se pose de trouver un autre chenal pouvant servir par la suite de place publique. A l'unanimité il est décidé que ces vœux et d'autres, émis au cours de la séance, seront examinés par une commission de neuf membres.

Le Conseil communal propose la ratification d'une promesse de vente pour l'achat de l'immeuble rue du Grenier 45. Il s'agit en réalité des ruines de la maison Augsburg, incendiée récemment. L'acquisition s'éleverait à 25,000 francs ; dans cette somme est comprise l'assurance de 18,000 fr. en cas de reconstruction de l'immeuble sinistré.

Une proposition de renvoi à une commission est rejetée par 20 voix contre 7 et le projet de la majorité du Conseil communal est adopté par 24 voix contre 4.

Le Locle. — Vendredi, à 15 h. 1/4, un domestique de M. Besson, voiturier, déchargeait un tombereau sur l'emplacement au sud de la fabrique Klaus. Au moment où le domestique faisait basculer le tombereau pour vider le contenu, le cheval, ne pouvant retenir le véhicule, fit une chute sur des débris. Cela lui occasionna une profonde entaille à une jambe. Un vétérinaire dut être mandé.

## Lettre de La Chaux-de-Fonds

(De notre corr.)

Ce 10 juin.

Est-ce un signe des temps ? une perspective d'amélioration pour l'industrie horlogère dont la situation est toujours très précaire ? Le fait est que nos journaux se sont occupés tous ces temps de la normalisation qui peut jouer un rôle important dans la fabrication de nos montres. Le directeur de l'école d'horlogerie du Locle, M. Defosse, a été prié de donner dernièrement à tous ceux qui cela intéresse une conférence à ce sujet sous le patronage de la Chambre suisse de l'horlogerie, du Syndicat patronal des producteurs de la montre et de la Société des anciens élèves de l'école d'horlogerie.

Nous avons tenu les lecteurs de la « Feuille d'Avis » au courant de cette question de la normalisation dès le début des pourparlers qui eurent lieu à cet égard. Ils se souviennent peut-être qu'en 1919 la Société suisse des construc-

teurs de machines invitait un certain nombre de représentants de l'industrie horlogère et de l'enseignement à une conférence qui eut lieu à Baden et leur demandait leur opinion sur les possibilités de normalisation en horlogerie. Ayant déjà unifié les vis pour la mécanique, elle se trouvait arrêtée pour les petites dimensions réclamées par l'horlogerie. C'est de cette conférence qu'est sorti le mouvement actuel de normalisation. Après discussion, quatre groupes d'études furent créés pour étudier les possibilités de normalisation dans les domaines suivants : vis et filetages ; grandeurs et hauteurs des mouvements ; dimensions des lunettes et des glaces ; spiraux, ressorts et balanciers ; engrenages. Ces groupes ont déjà fourni un travail considérable. Le mouvement de normalisation est actuellement dirigé par la Chambre suisse de l'horlogerie, qui est en même temps l'agent de liaison entre les différents groupes et les représentants de l'industrie. Lorsque ces groupes auront adopté des normes, ils les soumettront à la commission générale de normalisation qui vient d'être constituée. Celle-ci les examinera et les décrétera « normes horlogères suisses ». Elle ne peut évidemment pas les imposer, mais M. Defosse pense que les industriels reconnaîtront qu'il est de leur intérêt de les adopter et de s'y conformer.

Chacun des quatre groupes ou sous-commissions a déjà fait de bon travail. La sous-commission III a établi un système de numérotation plus rationnel que le système actuel ; les appareils du laboratoire de Neuchâtel ont été mis à sa disposition pour établir cette numérotation. Des essais ont été entrepris à ce laboratoire pour déterminer le module d'élasticité. La sous-commission IV a établi quatorze tables de dimensions, divisées en deux groupes : les corps de roue et les dentures. Je vous fais grâce d'autres détails qui intéressent plutôt les spécialistes. Remarquons cependant encore que la commission générale a pris note que le laboratoire de recherches de Neuchâtel se met à la disposition des fabricants pour le contrôle des appareils de mesure. Cette instance neutre possède des instruments perfectionnés lui permettant de procéder à la satisfaction des plus difficiles.

M. Defosse conclut ses articles et sa conférence par ces sages paroles :

« La normalisation, en simplifiant l'outillage et en facilitant la fabrication, permettra aux industriels, aux techniciens, aux ouvriers de mettre encore plus de soins à la qualité. Nous ne devons pas que la suprématie suisse en horlogerie ne peut se maintenir que par la qualité de nos montres. Nous avons, sur l'étranger, l'énorme avantage de posséder une main d'œuvre hors ligne. La normalisation permettra de l'utiliser encore plus rationnellement : elle sera un facteur de premier ordre pour maintenir la réputation de l'horlogerie suisse. Qu'on ne s'y trompe pas ! La normalisation est dans l'air. Les principaux pays industriels s'en occupent ; on y travaille aussi pour l'horlogerie étrangère. Si un pays parvient à fournir de bonnes montres dont les éléments soient normalisés, il peut être certain d'avoir l'appui immédiat des rhubiéristes qui sont en général ceux qui ont à faire au client. N'est-il pas de toute importance que la Suisse soit ce pays-là ? »

Les personnes compétentes qui s'occupent de ces questions ne songent donc pas à une ruine prochaine et trop souvent prétexte de notre belle industrie. Leur optimisme est préférable à ces appels réitérés sur les places publiques à la lutte des classes. Qu'on fasse confiance à ceux qui dirigent les essais de conciliation dans cette dure période de relèvement. Certes il y a des abus chez certains patrons, comme il y en a chez des ouvriers ; les profiteurs sont de tous temps et de toutes classes, mais ils sont l'exception, et la grande majorité ne demande qu'à travailler dans la tranquillité.

Notre population ne manque pas de distractions ces temps-ci ; elle va voter... sans grand enthousiasme. Il a fallu que l'ineffable docteur Favre présentât sa candidature à la justice de paix pour donner un peu de vie à ces élections qui devaient se faire sans aucun tambour ni trompette. C'est une farce que certains trouvent mauvaise en un moment où toutes les économies, même de bouts de chandelles, nous sont recommandées par nos édiles. Cela ne les a pas empêchés de vouloir nous gratifier de jardins-squares en transformant deux de nos places publiques et d'acheter les ruines d'un immeuble incendié pour construire une nouvelle petite maison communale. Nous n'en aurons jamais assez pour y loger tous les purs. De sages conseillers auraient préféré qu'on occupât les chômeurs à la réfection de la route cantonale Le Locle-La Chaux-de-Fonds. Il y a tant de bras, qu'on pourra mener tous ces travaux de front et le gouffre ou nous engloutissons des millions continue à s'élargir. N'y songeons pas trop, et pour cela organisons des concours de gymnastique, de musique, des tours du Jura en bécanes, envoyons nos fanfanes en France pour y cueillir des lauriers et prendre des leçons de modestie !

Qui donc n'en a pas besoin ? L.

## AVIS TARDIFS

Monsieur et Madame André CONTESSE ont le bonheur d'annoncer l'heureuse naissance de leur fils

JEAN-LOUIS

Couvet, le 9 juin 1922.

On vendra mardi sur la place du marché, près de la fontaine, de la belle palée du lac vidée à Fr. 1.40 la livre.

## Partie financière et commerciale

Bourse de Genève, du 10 juin 1922

Actions	
Banq. Nat. Suisse	50% Fed. VIII
Soc. de banq. s. 600.	50% " IX
Comp. d'Escom. 447.50	5 1/2% " 1922
Crédit suisse. 633.50	3 1/2% Ch. Ad. A. K. 834.50
Union fin. genev. 271.50	3% Différé.
Ind. genev. à gaz 295.	3% Genev.-lots. 94.
Gaz Marsaille.	4% Genev. 1899. 434.
Fco-Suisse élee. 94.	3% Frib. 1903.
Electro Glod.	3% Frib. 5%
Mines Bor priv. 240.	V. Genev. 1919. 5%
ordin. anc.	4% Lausanne. 438.
Chem. Fco-Suisse 377.	Jura-Simp. 31/2% 389.50
Chocol. P.-C.-K. 410.50	Lombard. anc. 3%
Nestlé.	Cr. l. Vaud. 5%
Caotech. S. fin.	S. fin. Fr.-Sud. 4%
Cent. charb. ord.	B. hyp. Sud. 4%
	Clomog. élee. 493. 200.
Obligations	
5% Fed. II emp.	Stok. 4%
4 1/2% " IV	Fco-S. élee. 5%
4 1/2% " V	Toisch. hong. 4 1/2%
4 1/2% " VI	Bolivia Ry. 211.75
4 1/2% " VII	

On remonte sur quelques devises : Londres record 25.52, Dollar, Bruxelles, Espagne, Amsterdam, et l'on fait sur les autres : Vienne record : 300 fr. le million, Italie, Allemagne, Scandinaves ; on offre un billet de 1 million de roubles pour 4 francs. L'emprunt de 200 millions 4 1/2 % Chemins fédéraux, émis à 98 %, a été souscrit trois fois, dit-on. Fonds suisses et étrangers fermes. Sur 26 actions, 11 en baisse, 6 en hausse.



# Votations fédérales

	NATURALISATIONS		EXPULSIONS		INCOMPATIBILITÉS	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Zurich	10321	58161	29713	39763	28326	41140
Berne	11106	47449	27336	31746	28996	35321
Lucerne	1630	15206	3412	13633	4803	12259
Uri	266	1715	618	1375	954	1060
Schwytz	509	2923	1124	2336	1304	2172
Obwald	132	1091	318	905	188	1024
Nidwald	110	937	263	784	152	891
Glaris	756	3916	1371	3329	2638	2071
Zoug	278	1822	452	1650	930	1182
Fribourg	575	11154	1890	9897	1963	9980
Soleure	1230	9054	2575	7604	6093	4083
Bâle-Ville	6059	11883	8818	9292	11874	6230
Bâle-Campagne	968	5655	2286	4350	3571	3082
Schaffhouse	1094	7076	2853	5455	3609	4690
Appenzell (Ext.)	1927	6522	8510	5013	2882	5625
Appenzell (Int.)	284	1675	534	1422	282	1749
Saint-Gall	5273	38868	13690	30899	14976	29607
Grisons	1955	10411	6074	6411	4464	8009
Argovie	5192	37684	20808	22575	15016	28168
Thurgovie	3206	18743	7420	14675	5829	16223
Tessin	2378	4616	3088	4171	4726	2506
Vaud	4118	20487	7795	16940	6403	17757
Valais	780	6577	1570	5898	1822	5793
Neuchâtel	1417	6772	2374	6000	3883	4493
Genève	3009	11201	5941	8431	7150	6635
Total	64551	341578	156028	254545	157732	251718

## Totaux des six districts neuchâtelois

	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Neuchâtel	328	1568	615	1319	738	1203
Boudry	112	744	272	600	237	651
Val-de-Travers	117	708	244	602	362	478
Val-de-Ruz	94	657	179	597	218	552
Le Locle	139	923	238	840	622	465
Chaux-de-Fonds	563	2126	740	2015	1666	1086
Militaires	62	46	86	27	50	58
Total	1417	6772	2374	6000	3883	4493

## Votations cantonales

	Eligibilité		Durée des législatures	
	Oui	Non	Oui	Non
I. Neuchâtel	567	1305	613	1257
II. Boudry	204	651	235	604
III. Val-de-Travers	242	586	275	537
IV. Val-de-Ruz	189	575	286	476
V. Le Locle	516	560	197	866
VI. Chaux-de-Fonds	1362	1264	523	2093
Militaires au service	—	—	—	—
Total	3080	4941	2129	5833

On voit donc, par ce qui précède, que les électeurs neuchâtelois ont repoussé les révisions partielles de la Constitution cantonale et les trois initiatives fédérales.

Ces trois initiatives ont été rejetées par le peuple suisse à des majorités de 277,000, 98,500 et 94,000 voix en chiffres ronds. Les deux premières l'ont été, en outre, par tous les cantons; la troisième (égalité des fonctionnaires fédéraux aux Chambres fédérales) par 19 Etats réjetants contre 6 acceptants, qui sont Glaris, Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Tessin et Genève.

Peuple et cantons se sont ainsi refusés à constituer un Etat dans l'Etat.

## NEUCHÂTEL

**Legs.** — Le Conseil général aura à se prononcer sur l'acceptation des legs de Mlle Jeanne-André à la ville, dont nous avons donné la liste mercredi.

**Vente de terrain.** — Le Conseil général aura à se prononcer sur la ratification d'une promesse de vente passée entre le Conseil communal et Mlle Ulrich, jardinières-fleuristes, portant cession à ces dernières au prix de 5 fr. le mètre carré, d'un terrain de 619 mètres carrés aux Fahys.

**Droit de timbre.** — Les villes suisses avaient demandé, l'an dernier, d'être exonérées de l'acquiescement du droit de timbre sur les coupons des obligations d'emprunt émis par elles. Le Conseil fédéral a rejeté cette requête; la ville aura dorénavant à payer au fisc fédéral le droit de timbre pour ses emprunts de 1905, 1908, 1913, 1915, 1917 et 1919. Or ces emprunts ont été émis avec la mention que les coupons seraient payés aux porteurs sans retenue d'aucune sorte; la commune ne peut donc récupérer le montant du timbre qu'elle acquitte à la caisse fédérale. C'est pourquoi le Conseil général est sollicité de porter au budget un crédit supplémentaire de 16,500 francs.

**Indemnités de chômage.** — Jusqu'ici, la commune a dépensé une somme de 110,000 fr. pour subvenir aux besoins de l'assistance-chômage. Tandis que le nombre des chômeurs a diminué constamment pendant les quatre premiers mois de l'année, passant de 843 au 31 janvier à 672 au 30 avril, il s'est de nouveau accru durant le mois de mai. Aussi le Conseil général est-il sollicité de voter un crédit de 150,000 fr. pour couvrir la participation de la commune aux frais d'assistance pendant l'année courante.

**Service électrique.** — Le Conseil communal demande à l'autorité législative un crédit de 13,500 francs pour la transformation du système d'actionnement des turbines à vapeur de l'usine de Champ-Bougin.

**Tarifs de l'électricité.** — Le Conseil général a voté, le 24 janvier 1921, un arrêté aux termes duquel la vente de la force électrique se fait exclusivement au compteur et sur la base des tarifs multiples en vigueur pour l'éclairage électrique. L'horaire de ces tarifs a été adopté le 8 avril 1918. En date du 26 janvier écoulé, 38 industriels, maîtres d'état et négociants de Neuchâtel adressaient au Conseil général une pétition par laquelle ils demandaient un examen nouveau de la question « tenant compte des exigences de la journée normale de travail ».

« Nous avons tenu à ce que cette question soit revue à fond, dit le Conseil communal dans son rapport, et avons examiné la situation de chacun des pétitionnaires. Sans parler d'un des signataires qui n'est pas abonné, nous avons dû constater que, pour plusieurs, les nouveaux tarifs entraînent une diminution de frais; pour d'autres, c'est le statu-quo ou à peu près; pour la plus grande partie, l'augmentation est raisonnable et n'atteint pas le 50 %. Il reste quelques abonnés dont la réclamation est fondée, si on veut admettre qu'une augmentation de plus de 50 % est exagérée, alors que les frais d'exploitation et les frais généraux se sont accrus dans une proportion supérieure à 100 % ».

Ainsi, tout en reconnaissant que l'augmentation a été pour quelques-uns subitement assez forte, il est juste de faire remarquer que la cause en est dans le fait d'une situation exceptionnelle dont ils jouissaient jusqu'à l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs, qui n'ont eu qu'un seul tort, c'est d'arriver trop tard, et à un moment de crise. Mais les consommateurs de force

devraient être reconnaissants aux autorités de n'avoir pas majoré les tarifs pendant la guerre, alors que tout augmentait dans de fortes proportions. Depuis 1895, ils ont joui de conditions excessivement avantageuses qui n'ont pas été modifiées.

Reste la question du prix, poursuit le Conseil communal. On ne peut songer à le modifier. N'oublions pas que les services industriels doivent fournir leur part des ressources de la ville. Nous compromettrions complètement cette source de revenus en abaissant nos prix maintenant. Il ne peut pas être question non plus de faire des prix différents pour la lumière et pour la force. S'il n'est pas indiqué de donner satisfaction aux pétitionnaires en leur faisant des tarifs spéciaux ou en abaissant ces prix, il serait par contre possible de tenir compte de leur demande en modifiant l'horaire des tarifs, et le Conseil communal propose l'horaire suivant dès le 1er septembre 1922; l'horaire des tarifs de l'énergie électrique sera le suivant:

Janvier, février, novembre, décembre: de minuit à 6 h., tarif IV; de 6 h. à 8 h., tarif II; de 8 h. à midi, tarif III; de midi à 13 h., tarif IV; de 13 h. à 17 h., tarif III; de 17 h. à minuit, tarif I.

Mars, avril, septembre et octobre: de minuit à 6 h., tarif IV; de 6 h. à 7 h., tarif II; de 7 h. à midi, tarif III; de midi à 13 h., tarif IV; de 13 h. à 18 h., tarif III; de 18 h. à minuit, tarif I.

Mai, juin, juillet et août: de minuit à 6 h., tarif IV; de 6 h. à midi, tarif III; de midi à 13 h., tarif IV; de 13 h. à 20 h., tarif III; de 20 h. à minuit, tarif I.

**Neurologistes suisses.** — La Société de neurologie suisse, réunie à Neuchâtel samedi et dimanche, avait deux rapporteurs: le professeur Binswanger, jadis à Iéna, et le Dr Demole, qui ont exposé l'état de la question de l'épilepsie; il y a en Suisse un épileptique sur mille habitants; M. Demole a montré par des graphiques l'influence de l'abstinence et surtout la décroissance à Genève du nombre des épileptiques par la suppression de l'absinthe. Le professeur Binswanger a développé la question de l'hérédité, si capitale, et le Dr Grandjean a parlé de l'origine toxique intestinale de nombre de cas.

Le professeur Veraguth, de Zurich, a montré au cinéma des maladies inconnues encore et la marche désordonnée, les grimaces sur l'écran étaient une impressionnante leçon.

Dimanche matin, on entendit une communication du Dr Maurice Dardel sur des cas de neurologie organique et celle du Dr Georges Borel, oculiste, sur le diagnostic précoce de certaines tumeurs cérébrales, communication dont l'impression dans les « Archives de neurologie » fut réclamée.

**Gymnase cantonal.** — Samedi à 11 heures, les professeurs et les élèves du Gymnase cantonal se sont réunis à l'Aula de l'Université, pour une distribution de prix.

M. Ernest DuBois, directeur, ouvre la séance et fait remarquer qu'il est naturel que le Gymnase organise des concours, puisque la plus grande partie de nos gymnases de Suisse ont cette possibilité depuis un certain temps. Cependant, il n'a été présenté cette année, sur 120 élèves, que trois travaux; ceci tient plus à la timidité des élèves, à la peur de faire des recherches et des démarches qu'à leur paresse.

Après ces quelques mots, M. DuBois passe la parole à M. Ad. Blanc, professeur, pour la critique d'un travail intitulé: « L'origine des noms des rues de Neuchâtel », présenté par M. André Quinche, qui est récompensé d'un prix de 25 fr. Puis c'est M. A. Lombard, qui lit un rapport d'un travail sur « Le Schlossberg », par M. Raymond Clottu qui reçoit un prix de 50 fr. Enfin M. Burnier loue une « Etude sur le quatrième chant des Géorgiques de Virgile » de M. Jean-Marc Bonhôte auquel est décerné un prix de 80 fr.

**Pour nos étudiants.** — Le public de notre ville et des villages avoisinants aura l'occasion de prouver d'une façon tangible, cette semaine, son intérêt et sa sympathie pour nos étudiants, — en particulier pour ceux d'entre eux qui sont malades ou dans le besoin. (Leur nombre est plus grand qu'on ne le croit généralement).

Samedi et dimanche, on vendra dans nos rues des petits drapeaux, des crayons et des cartes postales. Et, samedi après midi, aura lieu sur le Crêt et au jardin Desor un grand « garden-party » où ne manqueront ni amusements, ni attractions, ni curiosités, ni musique, ni buffet (il sera même excellent!) Le bénéfice sera versé au Sanatorium universitaire, dont la création vient d'être décidée à Leysin, et au fonds d'entre-aide de nos étudiants.

Comme toutes les autres villes universitaires suisses, Neuchâtel fera bien et généreusement les choses.

**Concert de l'Orphéon.** — Le société de chant l'Orphéon donnera demain mardi, au Temple du Bas, un concert qui ne manquera pas d'intéresser vivement ses auditeurs habituels, comme aussi le grand public. Le programme prévoit, en effet, l'audition des chœurs d'ensemble préparés pour la fête fédérale de chant à Lucerne et imposés aux sociétés de langue française des plus hautes catégories, ainsi que le chœur de concours, librement choisi par l'Orphéon. « Les Titans » de Saint-Saëns. Ce

programme original et varié, préparé avec soin, ne fera regretter à personne le sacrifice d'une belle soirée d'été.

On entendra à cette occasion, pour la première fois à Neuchâtel, Mlle Stella Gallino, cantatrice, douée d'une fort belle voix de soprano, dont le charme prenant contribuera au succès de la soirée.

Ce concert sera en quelque sorte un premier acte de la fête fédérale, manifestation patriotique par excellence, à laquelle nos chanteurs apporteront, par leurs accents, un peu de l'âme romande.

Nul doute dès lors qu'un nombreux public ne donne à l'Orphéon l'appui moral de sa présence, tout en contribuant par une très modeste finance à alimenter sa caisse de voyage.

**La fête romande de lutte** a réussi malgré le temps très peu favorable dont nous avons été gratifiés hier. La pluie ayant cessé de tomber l'après-midi, le cortège a pu parcourir les rues pavoisées comme cela était prévu et les concours se sont disputés devant un public très intéressé. Il n'y a aucun accident grave à signaler; seuls quatre lutteurs indisposés du fait de se retirer avant la fin des épreuves.

Plus de 100 lutteurs y participèrent; voici la liste des couronnes qui furent décernées:

1. Wernle Henri Plainpalais, 59,75 points. —
2. Meister Edouard, Plainpalais, 58,75. —
3. Courant Charles, Vevey, 58. —
4. Tognetti Emile, Plainpalais, 57,75. —
5. Schenk Marcel, Chaux-de-Fonds Ab. et Dahinden Charles, Genève Helvétia, 57,50. —
6. Kuchen Ernest, Genève Helvétia, 57,25. —
7. Biéri Léon, Chaux-de-Fonds Anc. et Huguenin Jules, Le Locle, 57. —
8. Bossy Nicolas, Payerne, Rochard Robert, Abbaye, Zahnd Rodolphe, Berne Ville, Kneubühler Fritz, Oberargau et Fahrni Henri, Lausanne Bourg, 56,75.

**Accident.** — Samedi vers 20 heures, un cycliste de Genève, qui descendait l'Ecuse, n'a plus été maître de sa machine, et s'est jeté contre le mur vers Champ-Coco. Relevé par un automobiliste qui passait, il fut transporté dans une maison voisine où il reçut les premiers soins, puis fut conduit à l'hôpital Pourtalès au moyen d'un taxi.

## POLITIQUE

### Les réparations

PARIS, 11. — L'« Echo de Paris » commente en ces termes le communiqué du comité des banquiers: Que va faire le gouvernement français? La ligne est toute tracée d'avance: il s'appliquera à mettre en œuvre un système complet de réparations en nature et en main-d'œuvre; saisie des devises étrangères détenues par des Allemands; organisations d'un contrôle destiné à surveiller les finances allemandes, aussi strict que le contrôle militaire établi en 1920. Si les Alliés, comme il est probable, ne le suivent pas, il agira indépendamment des Alliés. Qui peut l'arrêter? Personne.

PARIS, 11 (Havas). — Les journaux approuvent hautement M. Sergent de n'avoir pas signé le rapport des banquiers, lequel estime qu'il ne peut qu'encourager l'Allemagne à résister à l'exécution de ses obligations. Ils regrettent qu'aucune allusion ne soit faite aux régions dévastées.

### La réponse britannique à la France

LONDRES, 11 (Havas). — Le gouvernement britannique a fait parvenir sa réponse au memorandum de M. Poincaré, en date du 1er juin. Elle se divise en trois parties: la première a trait à la procédure qui sera suivie à La Haye. Le gouvernement britannique n'enverra à La Haye que des experts.

La deuxième partie a trait aux lignes générales du règlement qui devra intervenir. Les conditions de Cannes doivent en être la base.

La troisième partie concerne les problèmes à traiter à La Haye.

La réponse britannique au memorandum de M. Poincaré se rencontre avec la note française sur ce point que la réunion préliminaire du 15 au 25 juin, entre Alliés et neutres, devra être du même ordre que les négociations, qui suivront, avec les délégués russes.

Pour le gouvernement anglais, la conférence à partir du 25 juin, doit comprendre de manière permanente, non seulement les délégués alliés et neutres, mais encore les représentants de la Russie. Sur ce point, il y a divergence de vues entre Paris et Londres.

La note anglaise passe en revue également chacun des trois problèmes à l'ordre du jour de la conférence: crédits, dettes et biens privés.

Le gouvernement britannique va publier ce memorandum, ainsi que l'a fait précédemment le gouvernement français.

### Haute trahison

PRETORIA, 11 (Havas). — Cinq nationalistes en vue dont le secrétaire du parti national du travail, membre du Conseil provincial et le général Piennar viennent d'être arrêtés sous l'inculpation de haute trahison.

### La propagande bolchéviste

BUCAREST, 11 (Havas). — Hier, près de Tighina en Bessarabie, un avion bolchéviste est tombé à la suite d'une panne de moteur. Les aviateurs ont mis le feu à leur appareil; mais les gendarmes accourus sur les lieux de l'accident ont réussi à retirer des flammes une grande quantité de manifestes rédigés en roumain, destinés à être répandus en Bessarabie, dans un but de propagande. Les deux aviateurs ont été arrêtés et amenés à Kichinau, où le commandant militaire a ouvert une enquête.

## NOUVELLES DIVERSES

**La Neuveville (corr.).** — La participation au scrutin a été très faible. Sur 1050 électeurs inscrits, M. Bonny, avocat, a recueilli 212 suffrages et 44 bulletins blancs pour son élection à la présidence du tribunal. Le préposé aux poursuites actuel, M. Philippin, a été réélu par 213 voix.

**Conseil d'Etat vaudois.** — L'élection d'un conseiller d'Etat en remplacement de M. Adrien Thellin, décédé le 4 mai, a donné les résultats suivants: M. Norbert Bosset, candidat désigné par le parti radical et appuyé par le parti libéral est élu par 14,868 voix. M. Wuillamoz, candidat dissident, a obtenu 8924 voix.

**Affaires genevoises.** — Le projet de loi concernant l'impôt cantonal sur la fortune immobilière est repoussé par 8572 voix contre 5478.

**Football.** — Dans le match Suisse-Autriche, dimanche à Vienne, l'équipe suisse a été battue par 7 à 1.

Pour championnat suisse de la série B, Forward (Morges) a battu Servette II (Genève), à Vevey, par 1 à 0.

Au tournoi organisé par le F.C. de La Chaux-de-Fonds, celui-ci a battu Blue-Stars (Zurich) par 4 à 1 et Bienne par 4 à 0. Blue-Stars a battu Bienne par 4 à 3.

## DERNIERES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

### Un prochain discours de M. Poincaré

PARIS, 12 (Havas). — L'« Echo de Paris » croit savoir que M. Poincaré profitera de la première occasion pour définir la politique française relativement aux réparations. Sans doute le président du Conseil, désireux de s'entretenir d'abord avec son collègue britannique, ne prononcera-t-il le discours attendu qu'après son retour de Londres, la semaine prochaine.

### Les Grecs répondent à l'offensive kémaliste

LONDRES, 12 (Havas). — On mande d'Athènes au « Daily Mail » que le gouvernement grec a décidé un bombardement énergique de la côte turque de la mer Noire, partout où se trouvent des travaux de défense turcs. Des navires de guerre helléniques ont quitté Smyrne pour des désignations fixées par le ministre de la marine.

### Cours du 12 juin 1922, à 8 h. et demie du Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

Cours	Chèque	Demande	Offre
Paris	47.15	47.35	
Londres	23.50	23.55	
Italie	26.75	27.00	
Bruxelles	43.75	44.00	
New-York	5.22	5.24	
Berlin	1.70	1.80	
Vienne	—03	—05	
Amsterdam	203.75	204.75	
Espagne	82.50	83.50	
Stockholm	133.75	136.75	
Copenhague	114.50	115.50	
Christiania	91.25	92.05	
Prague	10.00	10.20	
Bucarest	3.50	3.90	
Varsovie	—41	—45	

Madame Maria Jaggi, à Neuchâtel; Madame et Monsieur Camille Maumary-Jaggi et leurs enfants, à Lausanne; Madame et Monsieur Hämmerly-Jaggi, au Chili;

Monsieur Christian Jaggi, à Cortaillod; Monsieur et Madame Albert Richard et leur enfant, à Bevaix; ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur bien-aimé fils, frère beau-frère, oncle, neveu et parent.

### Monsieur Pierre JAGGI

Négociant

survenu le 11 juin 1922, à l'âge de 34 ans, après une courte maladie.

Neuchâtel, le 11 juin 1922.

Le jour et l'heure de l'ensevelissement seront indiqués dans le journal de demain.

Domicile mortuaire: Ecuse 15 bis.

Prière de ne pas faire de visites

On ne touchera pas

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La maison Schurch & Co et son personnel ont le pénible devoir d'informer leurs amis et connaissances ainsi que leur nombreuse clientèle de la mort prématurée de leur cher collaborateur et fondé de pouvoirs,

### Monsieur Pierre JAGGI

enlevé subitement à leur affection après une courte maladie.

Neuchâtel, le 11 juin 1922.

La Société suisse des Commerçants, section de Neuchâtel, a le profond regret d'annoncer à ses membres le décès de son dévoué sociétaire,

### Monsieur Pierre JAGGI

vice-président, membre du Comité depuis 15 ans, membre de la Commission des études, membre de la Commission de surveillance des apprentis de commerce, membre du Comité central depuis 1916. Le cher défunt a rendu à notre Association d'inappréciables services. Nous lui garderons un souvenir reconnaissant.

Nous invitons les sociétaires à accompagner leur bannière à l'ensevelissement dont l'heure et le jour seront indiqués dans la « Feuille d'Avis » de demain.

Le Comité.

L'Association patriotique radicale de Neuchâtel-Serrières a le regret de faire part à ses membres du décès de leur cher collègue et ami,

### Monsieur Pierre JAGGI

Membre du Comité

survenu dimanche 11 juin, après quelques jours de maladie.

Le jour et l'heure de l'ensevelissement seront indiqués dans le journal de demain.

Domicile mortuaire: Ecuse 15 bis.

Le Comité.

La Société des Jeunes-Radicaux de Neuchâtel-Serrières a le regret de faire part à ses membres du décès de leur cher et dévoué président,

### Monsieur Pierre JAGGI

Négociant

survenu dimanche 11 juin, après quelques jours de maladie.